

Du 18 mai 2021

e-mail : fo.dr44@dgfip.finances.gouv.fr

02 51 12 87 07

Madame la Présidente,

Cette liminaire ne sera pas une liminaire ordinaire.

A quoi sert une liminaire ? Elle permet à chacune des organisations syndicales représentatives de faire état de son ressenti du moment sur les sujets d'actualité qu'il soit d'ordre général comme la pandémie ou davantage centrés sur les sujets professionnels de la DGFIP ou du niveau Fonction publique

La liminaire fait état également des revendications propres à chaque syndicat.

Mais si elle doit seulement être sagement écoutée puis annexée à un PV et se perdre dans des milliers de cartons d'archivages de la DGFIP, il est nécessaire de s'interroger sur son utilité ?



A **FO**, nous préférons plutôt que d'avoir à exprimer, maintes et maintes fois, les mêmes doléances, que le dialogue social soit fluide, respectueux et productif.

Encore faudrait-il que de chaque côté non pas de la table mais des téléphones, chacun soit convaincu de sa nécessité et des bénéfices qu'il est possible d'en tirer.

Il faudrait également que les élus des Personnels ne soient pas vus comme des empêcheurs de tourner en rond mais comme une valeur ajoutée à la vie professionnelle, à l'amélioration des conditions de travail, et comme des vecteurs de communication entre les

agents et la DRFiP44, te reconnus dans leur mission d'alerte. A force de trop tirer sur la corde, ils pourraient bien eux aussi, souffrir de troubles de santé mentale et de Risques Psycho-Sociaux.



Il nous paraissait important de faire un Focus sur ce point aujourd'hui.

Un dernier point qui nous semble important : ce qui est acté en CTL devrait se voir appliquer.

A **FO**, nous avons à plusieurs reprises fait état d'engagements qui n'ont pas été suivis d'effet. Cette fois, cela concerne le rapport d'activités.

D'un rapport conséquent et véritable outil de travail pour les représentants des Personnels, nous sommes passés à un rapport d'activité succinct qui est en réalité celui qui était produit de tout temps à nos partenaires extérieurs. Voilà à quoi nous avons été réduits.

Depuis plusieurs années, nous demandons à disposer de davantage d'informations, notamment en ce qui concerne les chiffres clefs liés à l'aspect «RH».

Lors du CTL du 1er octobre 2020, vous nous aviez donné votre accord (lecture d'un extrait du PV du 01/10/22 non cité car confidentiel).

Cela n'a malheureusement pas été le cas.

A **FO**, nous espérons que la présente liminaire aura au moins permis qu'il soit tenu compte de cet accord en 2022.

Les élus **FO** DGFIP 44